

La pêche électrique sera interdite en Europe à partir du 1er juillet 2021

Le Parlement européen a adopté ce mardi 16 avril 2019, à une large majorité (571 pour, 60 contre, 20 abstentions), le règlement sur la conservation des ressources halieutiques et la protection des écosystèmes marins par des mesures techniques. C'est dans ce texte qu'a été négociée l'interdiction de la pêche électrique en Europe à partir du 1er juillet 2021.

Suite à cette décision, Éric Andrieu, vice-président du groupe Socialistes et Démocrates (S&D) en charge de la pêche, a déclaré : " Nous aurions souhaité l'interdire plus rapidement, dès le 31 juillet 2019, mais l'avancée reste majeure ! C'est la victoire de David contre Goliath, du Parlement et des 500 millions de citoyens qu'il représente face aux États membres et aux lobbyistes de la pêche industrielle. Il y avait urgence sociale et écologique : cette méthode de pêche est destructrice pour nos écosystèmes ! Nous sommes dans une course contre la montre pour protéger notre environnement, et cette pratique va encore occasionner de nombreux dégâts irréparables d'ici son interdiction définitive. Nous dénonçons sur ce point l'attitude irresponsable des chefs d'État et de gouvernement ".

Il a ajouté : " Sur les licences illégales, la décision est là mais reste faible : sur les 70 dérogations octroyées aux chalutiers néerlandais les autorisant à continuer à pratiquer la pêche électrique dans la partie méridionale de la Mer du Nord, seules 42 ne vont pas être renouvelées cette année. C'est un progrès, mais les États auraient dû aller plus loin ! Nous remercions toutes les ONG et les citoyens qui se sont mobilisés dans ce combat pour la survie des mers et des océans ".

Qu'est-ce que la pêche électrique ?

La pêche électrique est une pratique qui consiste à " envoyer des décharges électriques dans le sédiment afin de capturer plus facilement les poissons plats qui y sont enfouis ", explique l'association Bloom. Mais " le courant électrique n'épargne aucun organisme : toute la vie marine est électrocutée ". L'impact des champs électrique est considérable : " une étude notable de l'MARES (Institut public néerlandais de recherche marine) a montré que 50 à 70% des cabillauds de grande taille capturés par les chaluts électriques avaient la colonne vertébrale fracturée ", poursuit Bloom. " De nombreux témoignages rapportent que les poissons remontés dans les chaluts montrent souvent des brûlures, des ecchymoses et des déformations du squelette consécutive à l'électrocution ", explique l'association qui renvoie aux témoignages glaçants déposés sur la plateforme Life. Ce type de pêche transforme les océans en déserts.

La vie marine n'est pas la seule affectée. Les pêcheurs artisans et récréatifs de Belgique, Grande-Bretagne, France et Pays-Bas dénoncent à l'unanimité l'impact de la pêche électrique sur le milieu marin et l'impossibilité pour eux de poursuivre leur activité.

" Les chalutiers électriques industriels raclent les fonds marins, électrocutent toute la vie marine sans distinction et rejettent 60% de leurs prises, c'est un désastre écologique ! " explique l'association Bloom. " Les pêcheurs artisans qui passent derrière eux n'ont jamais vu ça : ils parlent de " désert ", de " cimetière "... Mais cette efficacité radicale ne ravage pas que les écosystèmes marins : la pêche électrique met à genoux les pêcheurs artisans qui pratiquent pourtant une pêche durable.

Cette décision d'interdire la pêche électrique dans l'UE est ainsi une victoire pour la biodiversité mais aussi une victoire de la petite pêche artisanale sur la pêche industrielle.